



Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

267, rue Notre-Dame

Notre-Dame-de-la-Paix

Québec J0V 1P0

Tél. : 819 522-6610 Fax : 819 522-6710

mun.ndlapaix@mrcpapineau.com

www.notredamedelapaix.qc.ca

Ce 8 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président

STTP

377, rue Bank

Ottawa (Ontario)

K1A 0N5

Objet : Sauvons Postes Canada – non aux compressions

Monsieur,

Pour faire suite à la vôtre du 15 septembre dernier, veuillez trouver sous pli la résolution de la municipalité adoptée le 6 octobre dernier.

J'ose croire le tout à votre entière satisfaction et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

*Chantal Delisle
Directrice générale*

*c.c. : Madame Mylène Freeman, députée fédérale
Monsieur Brad Woodside, président FCM*



Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

267, rue Notre-Dame

Notre-Dame-de-la-Paix

Québec J0V 1P0

Tél. : 819 522-6610 Fax : 819 522-6710

mun.ndlapaix@mrcpapineau.com

www.notredamedelapaix.qc.ca

Ce 8 octobre 2014

*Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville
Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5*

Objet : Sauvons Postes Canada – non aux compressions

Madame la ministre,

Veillez trouver sous pli la résolution de la municipalité adoptée le 6 octobre dernier.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre, mes salutations distinguées.

*Chantal Delisle
Directrice générale*

*c.c. : Monsieur Denis Lemelin, président STTP
Madame Mylène Freeman, députée fédérale
Monsieur Brad Woodside, président FCM*

Copie conforme



Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

267, Notre-Dame

Notre-Dame-de-la-Paix

Québec J0V 1P0

Tél. : 819-522-661 Fax : 819-522-6710

Mun.ndlapaix@mrcpapineau.com

www.notredamedelapaix.qc.ca

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 6 octobre 2014 à 20 heures et à laquelle sont présentes mesdames les conseillères Florence Colinet, Joëlle Laframboise, Myriam Cabana, Krystelle Dagenais, Nicole Mercier-Danis et monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Daniel Bock.

Chantal Delisle, directrice générale, est également présente.

Postes Canada

STTP:

2014-10#11

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a demandé à la municipalité d'adopter la résolution suivante :

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu,


QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 8 octobre 2014.


Chantal Delisle, directrice générale
et secrétaire trésorière